

CONFINEMENT ET UTILISATION DES OUTILS BRUYANTS

Confinement et utilisation des outils bruyants



En cette période particulière, nous vous proposons ce geste civique qui serait apprécié de tous : observer tous les jours, dans la mesure du possible, une pause "repas-sieste" de 12h à 15h (comme cela se fait le samedi).



Créé le : 29/04/2020

Voici un rappel des jours et horaires habituels :

- Dimanche et jours fériés 10h-12h
- Samedi 9h-12h et 15h-19h30
- Jours ouvrés 7h-20h